

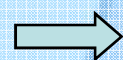


Le partenariat ACOSS - CNOSF

Soutenir la
fonction
d'employeur :

La
sécurisation
juridique

Les offres de
services



Le partenariat FFR XIII / ACOSS

Christophe LECOMTE



Une démarche offre de service développée par la Branche

La
sécurisation
juridique de
l'employeur

Exemple du
Partenariat
FFR XIII
ACOSS

- Une initiative de la Fédération Française de Rugby à XIII
- Une volonté de professionnalisation
- Un traitement équitable des clubs



La
sécurisation
juridique de
l'employeur

Exemple du
Partenariat
FFR XIII
ACOSS

La charte de partenariat entre la ligue Elite de la FFR XIII et l'ACOSS

(signée le 27 octobre 2007)

- Le périmètre de cette charte (les clubs et les aspects juridiques)
- L'accompagnement des clubs vers le professionnalisme
- Des engagements bilatéraux
- Un suivi



La
sécurisation
juridique de
l'employeur

Exemple du
Partenariat
FFR XIII
ACOSS

La mise en œuvre du partenariat

- La réalisation d'un audit de tous les clubs de l'Elite dans le cadre d'une action concertée pilotée par l'ACOSS
- La communication aux clubs des observations harmonisées sans chiffrages
- Un engagement des clubs à se mettre en conformité
- Des réponses juridiques pour sécuriser les clubs
- La désignation d'un interlocuteur privilégié pour apporter toute l'information